



CHANSON
Moustaki
a rejoint
sa solitude
P. 36

BARRAGES
Gand - Standard (1-0)
Ça va être
dur pour
les Rouches
P. 34



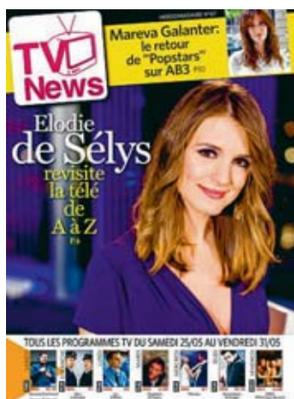

FESTIVAL DE CANNES
Marion Cotillard
« Je suis très
excitée de
tourner avec
les Dardenne »
P. 35

ENVIRONNEMENT Des éoliennes mauvaises pour la santé P. 7

lesoir.be
17H
Lisez aussi notre édition numérique

LE SOIR

125 ans



Un accès unique pour tous les dossiers médicaux

Les données informatisées de tous les hôpitaux et de tous les généralistes wallons sont interconnectées. Bruxelles suivra bientôt.

Désormais, en Wallonie (et bientôt partout ailleurs dans le pays), tout médecin aura la possibilité de se connecter, à distance, à l'ensemble des données de santé électroniques d'un patient, quel qu'en soit le dépositaire : le résumé du dossier médical établi par le généraliste, les examens de radiologie et scanners effectués par tel hôpital universitaire, le rapport de consultation chez tel spécialiste, le rapport d'hospitalisation enregistré par telle clinique...

UN RÉSEAU EN DEVENIR

Des millions de documents

L'outil présenté hier interconnecte les données personnelles hébergées dans les 36 hôpitaux publics et privés wallons (qui utilisent au total onze logiciels internes différents) et les cabinets des 6.000 généralistes inscrits (qui ont recours, eux, à dix-neuf logiciels distincts). Le réseau ne couvre encore que 2 % de la population wallonne (74.000 volontaires) mais donne déjà accès à près de 2,5 millions de documents médicaux.

issus pour la plupart des hôpitaux publics wallons, pour mettre au point cette plateforme électronique « hyperperformante, hypersécurisée et hyperpratique », pour reprendre les termes d'Yves Jacquemart, directeur informatique du CHU de Liège. Le réseau doit permettre d'améliorer la qualité des soins, mais également d'éviter les examens inutiles.

Le patient est le « gendarme » de son dossier : il peut en limiter l'accès aux médecins de son choix et a le droit de savoir qui a consulté quel document. Il lui est interdit, par contre, d'accéder lui-même au contenu de son dossier. Une interdiction imposée par le Conseil de l'ordre des médecins. ■

► P. 4 NOS INFORMATIONS



Le Signal de Botrange était sous la neige, ce jeudi 23 mai.

© MICHEL TONNEAU

L'hiver joue décidément les prolongations. Les Hautes Fagnes se sont recouvertes d'un blanc manteau, ce jeudi 23 mai. Ce début d'année « pourri » est-il exceptionnel ? Ce n'est pas du jamais vu, sans être

vraiment normal. L'anticyclone des Açores est en cause. ■

► P. 2 & 3 PAS TROP GRAVE POUR LA SANTÉ
► P. 2 APOLOGIE DU FROID DE CANARD

Bpost officialise son entrée en Bourse

Services Bpost a annoncé officiellement ce jeudi son entrée prochaine en Bourse. La procédure a été initiée par le fonds privé britannique CVC, actionnaire minoritaire de l'opérateur. P. 23

LEMONDE

La patronne du FMI face aux magistrats

Christine Lagarde s'est expliquée pendant douze heures sur l'affaire Tapie, face aux magistrats de la Cour de Justice. L'audition se poursuit ce vendredi. P. 12

ZOOM

14 - 18 : avant-goût de commémoration

Albert II inaugure ce vendredi à Ostende le « Vindictive » restauré. Ce bâtiment avait été coulé en mai 1918 pour bloquer l'accès des sous-marins allemands à Ostende et Zeebrugge. P. 16 ET 17

LES ROUTES DU SOIR	18
ANNONCES	19-20
RÉGION & CINÉMAS	21-22
BOURSES & MARCHÉS	27-28
SCIENCES & SANTÉ	29
NÉCROLOGIE	30
BON À DÉCOUPER	34
BÉDÉ, JEUX & HOROSCOPE	41
TÉLÉVISION & LOTERIE	42-43
MÉTÉO & PETITE GAZETTE	44

Londres : deux autres suspects arrêtés

La police britannique a annoncé jeudi qu'elle déployait 1.200 policiers supplémentaires dans Londres, après le meurtre à l'arme blanche d'un soldat. Les forces de l'ordre se déploieront « dans des emplacements clés comme les sites religieux, transports en commun et zones d'affluence ».

Mercredi en début d'après-midi, deux hommes noirs de 22 et 28 ans - le plus âgé ayant été identifié comme Michael Oluvide Adebolajo, Britannique converti à l'islam il y a dix ans - ont tué à l'arme blanche un soldat britannique de 25 ans, qui a servi en Afghanistan, en justifiant l'avoir fait parce « les soldats britanniques tuent tous les jours des musulmans ».

Deux autres personnes, un homme et une femme de 29 ans, ont été interpellées jeudi « pour complicité de meurtre » et ensuite interrogées dans un commissariat de Londres, selon un communiqué de Scotland Yard. ■



Le tambour Lee Rigby, assassiné mercredi, servait dans le Royal Regiment of Fusiliers. © REUTERS

► P. 2 NOTRE ÉDITORIAL
► P. 10 « ATTENTION AUX RACCOURCIS DANGEREUX »

Les marchés ont connu leur plus mauvais jour de l'année

Les Bourses européennes ont dévié jeudi, après l'ouverture en repli de Wall Street et encore sonnées par le plongeon du Nikkei (-7,32 %), fragilisées de surcroît par un mauvais indicateur chinois et la crainte de voir la Réserve fédérale américaine (Fed) freiner son soutien à l'économie.

La Bourse de Bruxelles a terminé en forte baisse (-1,51 % à 2.705,29 points). A l'exception d'Elia (transport d'électricité), qui a avancé de 0,15 % à 33,27 euros, toutes les valeurs de l'indice BEL 20 ont terminé dans le rouge.

La Bourse de Londres a terminé en fort recul de 2,10 %, tout comme Francfort. Paris a perdu 2,07 %, La Bourse suisse a fortement reculé de 2,84 % tandis que Milan dévissait de 3,06 %.

Le plongeon des actions japonaises peut être vu comme une correction logique : l'indice

Nikkei avait bondi de 80 % en six mois. Mais les causes de cette journée noire se trouvent également en Chine et aux États-Unis.

La production manufacturière en Chine s'est contractée en mai, une première depuis octobre, selon un indicateur provisoire de la banque HSBC qui a aussitôt relancé les inquiétudes sur la vigueur de la croissance dans la deuxième

économie mondiale. Côté américain, le président de la Fed, Ben Bernanke, a indiqué mercredi qu'il voulait éviter un tour de vis « prématuré » de la politique monétaire ultra-accommodante actuellement en cours avant de souligner que l'institution était prête à ralentir ses injections de liquidités dans l'économie. ■

► P. 23 NOS INFORMATIONS

19936810

La Nouvelle Hyundai i30

TOUCHEZ-LA DÉCOUVREZ-LA RESSENTEZ-LA

APPRÉCIEZ-LA

RESSENTEZ-LA...

encore plus fort à la page 7



Un vrai dossier médical global : enfin !

SANTÉ Accès généralisé, pour tous les médecins, à toutes vos données informatisées

► Le Réseau Santé Wallon (RSW) interconnecte les dossiers médicaux informatisés de tous les hôpitaux et de tous les généralistes.
► Une première wallonne, bientôt transposée à tout le pays.

Imaginez le pire. Un accident de la route, à l'autre bout du pays. Vous avez perdu connaissance. Et personne n'est là pour renseigner l'urgentiste dépêché sur place pour vous porter secours.

Désormais, en Wallonie (et bientôt partout ailleurs dans le pays), tout médecin aura la possibilité de se connecter, à distance, à l'ensemble des données de santé électroniques d'un patient, quel qu'en soit le dépositaire : le résumé du dossier médical (Sumehr) établi par le généraliste, les examens de radiologie et scanners effectués par tel hôpital universitaire, le rapport de consultation chez tel spécialiste, le rapport d'hospitalisation enregistré par telle clinique...

C'est la prouesse technomédicale qu'affiche le Réseau Santé Wallon (RSW), présenté, jeudi, au CHU Tivoli de La Louvière, par la ministre wallonne de la Santé, Eliane Tillieux (PS). Il aura fallu dix ans, 4 millions d'euros d'investissement et le travail acharné d'une quinzaine d'informaticiens et de médecins, issus pour la plupart des hôpitaux publics wallons, pour mettre au point cette plateforme électronique « hyperperformante, hypersecurisée et hyperpratique », pour reprendre les termes d'Yves



Comment disposer au plus tôt des dernières données médicales du patient ? Le réseau RSW le permet. © DAVID MARTIN/BELGA.

Jacquemart, directeur informatique du CHU de Liège.

L'outil interconnecte les données personnelles hébergées dans les 36 hôpitaux publics et privés wallons (qui utilisent au total 11 logiciels internes différents) et les cabinets des 6.000 généralistes inscrits (qui ont recours, eux, à 19 logiciels distincts). Le réseau ne couvre encore que 2 % de la population wallonne (74.000 patients volontaires), mais donne déjà accès à près de 2,5 millions de documents médicaux numériques.

Le gouvernement wallon, hier, a agréé et pérennisé le financement du réseau, dans le cadre de sa politique de cohésion sociale

(lire ci-dessous). Chaque année, 1,5 million d'euros, dont 400.000 euros émanant du fédéral, alimenteront les caisses de l'ASBL Fratrem, fondée par les hôpitaux wallons, voici cinq ans, pour gérer le réseau.

Tout est parti des modestes subsides alloués aux hôpitaux, voici une dizaine d'années, par Rudy Demotte (PS), alors ministre fédéral de la Santé : « Bel exemple d'une initiative fédérale dont s'est emparée la Région wallonne, commente le ministre-président sudiste, mais qui bénéficie à terme à tous puisque notre modèle technique sera reproduit à Bruxelles et en Flandre. »

« Ce réseau, c'est l'opportunité

d'améliorer la qualité des soins, mais aussi de maîtriser les dépenses de santé, notamment en évitant les examens inutiles ou redondants », insiste Eliane Tillieux. « Éviter ce gâchis est déjà une plus-value énorme, surenchérit le Dr André Vandenberghe, directeur du projet, mais d'autres développements sont en vue, dans la foulée de la généralisation de la solution existant à Bruxelles, couverte par le réseau embryonnaire Abrumet, et en Flandre où cinq réseaux, pas tous interconnectés, sont en compétition. Nous imaginons, par exemple, des avancées dans le domaine des prescriptions électroniques, dans le secteur de la mé-

decine scolaire... »

Le Dr Philippe Jongen, responsable « vie privée » du réseau, insiste, lui, sur la sécurisation des données, certifiée par un audit indépendant : « Les médecins inscrits doivent tous signer un contrat de confidentialité et l'accès des documents médicaux est réservé uniquement aux médecins qui vous prennent en charge, si vous l'avez préalablement autorisé, chaque consultation étant enregistrée par le système. » ■

RICARDO GUTIÉRREZ

Pour s'inscrire (gratuitement), consulter les sites rsw.be en Wallonie et abrumet.be à Bruxelles.

CONTROVERSE

Le patient, « gendarme aveugle »

« Un des principaux avantages du RSW, c'est que le patient est le "gendarme" de son dossier médical électronique, commente le Dr Philippe Jongen, responsable « Vie privée » du réseau : Il peut en limiter l'accès aux médecins de son choix et il a le droit de savoir qui a consulté ses documents. »

Le patient, de fait, a presque tous les droits... sauf celui de consulter lui-même le contenu de son dossier... Il en est le « gendarme », mais un gendarme aveugle !

« Jusqu'à présent, explique le Dr André Vandenberghe, le Conseil de l'ordre des médecins refuse d'accorder au patient le droit de consulter son dossier. Pourquoi ? Parce qu'il peut impliquer des tiers, comme le conjoint du patient, ou contenir des commentaires subjectifs du médecin, voire des informations qui peuvent nuire à la santé du patient, notamment dans les cas psychiatriques. Et puis, il y a les patientes mineures qui ont recours à la contraception et ne souhaitent pas que leurs parents le sachent. »

Le Dr Vandenberghe évoque aussi les pressions que pourraient exercer un employeur ou une compagnie d'assurance sur un patient afin d'avoir accès à son dossier... Autant de risques qu'il s'agit d'objectiver. Ce sera fait dans le cadre d'une expérience-pilote d'accès partiel au dossier menée au CHU de Charleroi, cette année.

R. G.

La cohésion sociale, priorité wallonne

SOCIAL Les missions du Réseau de lutte contre la pauvreté consacrées par un décret

Le gouvernement wallon a tenu jeudi une réunion exceptionnelle consacrée au bien-être et à la cohésion sociale. Le lieu n'avait pas été choisi par hasard : l'hôpital universitaire du Tivoli à La Louvière (lire ci-dessus). Un ordre du jour un peu « fourretout » mais qui consacre la volonté de l'exécutif régional de lutter contre la pauvreté et ses terribles satellites que sont l'endettement, l'isolement, la santé mentale ou encore les violences familiales.

Un cadre pour le Réseau. Le gouvernement a voulu couler dans le béton sa longue collaboration avec le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté qu'incarne notamment Christine Mahy, forte d'un inlassable travail sur le

terrain. « Compte tenu de la qualité du travail réalisé et sa dimension structurante, ce Réseau est devenu un interlocuteur unique et incontournable sur l'ensemble du territoire wallon », explique le ministre-président Rudy Demotte (PS). Le Réseau formule aussi des avis utiles et assure la participation active des populations en difficulté. Le partenariat avec le monde politique va évidemment se poursuivre, mais les missions de service public exercées par ce Réseau seront traduites dans un décret. De quoi fixer un cadre durable aux activités de cette structure et d'en assurer la pérennité. Le décret sera adopté en 2014. D'ici là, la subvention est reconduite. **Le plan de cohésion sociale.** Le

gouvernement a approuvé l'évaluation du premier plan de cohésion sociale dans lequel 147 communes sont engagées depuis 2009. Localement, des équipes (700 personnes au total) travaillent au développement social des quartiers et à la lutte contre la pauvreté. Des moyens importants ont été engagés : 34,3 millions d'euros. « Les plans de cohésion sociale ont ouvert la voie à une approche nouvelle des questions sociales en privilégiant la participation et les partenariats », souligne le ministre Paul Furlan (PS). Concluante, l'expérience va se poursuivre.

Le surendettement. Un portail informatique consacré au surendettement a été mis en place en 2012. Il rencontre un « succès »

incontestable : 55.666 visites depuis sa création. Des internautes qui cherchent de l'information utile pour éviter de tomber dans une spirale financière infernale. « Une version mobile va être mise en ligne, explique la ministre Eliane Tillieux (PS). Les personnes concernées pour calculer leurs dépenses et leur budget en temps réel, en cas d'achats en magasin. »

Les « Tuteurs énergie ». En Wallonie, 45 « Tuteurs énergie » disponibles dans 41 CPAS conseillent les ménages précaires sur les économies d'énergie. Près de 5.300 familles ont été aidées. Ces tuteurs seront bientôt 60. Avec un budget qui passera de 450.000 à 600.000 euros. ■

E.D.

Les Belges veulent garder Albert II

SONDAGES Méfiance à l'égard de Philippe



© ERIC LALMAND/BELGA

Plusieurs sondages s'intéressent à la monarchie et au futur du roi Albert II.

Ainsi 54 % des Belges interrogés veulent voir Albert II garder son trône et 21 % se disent prêts à voir Philippe lui succéder, selon un sondage effectué par Dedicated sur un échantillon représentatif de 1.807 électeurs et dont la marge d'erreur maximale est de +/- 4 % à paraître samedi dans *Marianne Belgique*. Selon le baromètre politique *La Libre/RTBF/Dedicated* (réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 2.703 électeurs, avec une marge d'erreur maximale de 3,3 %), ils sont 60 % à estimer que le Roi doit rester à la barre. Pour 16 %

au moins jusqu'après les élections de 2014 et la formation dans la foulée d'un nouveau gouvernement, pour 10 % pendant encore deux ou trois ans et pour 34 % des Belges aussi longtemps que sa santé le lui permettra. Pour 25 % des sondés, Philippe est prêt à assumer dès aujourd'hui la fonction de Roi. Mais pour 17 %, ce n'est pas encore le cas même si Philippe « affiche de plus en plus de compétences pour le faire ».

A contrario, 28 % des Belges (34 % en Flandre contre 18 % en Wallonie et 19 % à Bruxelles) pensent que Philippe ne sera pas capable d'exercer les fonctions de Roi. (b.) ■

Le SPF Santé à la diète pour l'emploi

ADMINISTRATION Congés sans solde et pause carrière proposés puis retirés

L'initiative aurait pu apparaître louable : confronté à une réduction de l'enveloppe budgétaire affectée au personnel, le Service public fédéral de la Santé publique a fait appel « à la solidarité » de ses appointés. Le management les invitait à prendre des congés sans solde ou une pause carrière. Une initiative qui a suscité un tel tollé syndical que, sur injonction de sa ministre de tutelle (la socialiste Laurette Onkelinx), le SPF a fait machine arrière.

« Nous avons perdu 9 % du budget personnel en cinq ans,

souligne Jan Eyckmans, porte-parole de l'administration fédérale de la Santé publique. Et rien que 2,4 % lors du conclave budgétaire. Soit 1,7 million des 73 millions prévus pour ce poste. »

Confronté à l'obligation de réduire le coût de son fonctionnement, le SPF a donc cherché des solutions alternatives aux 40 licenciements correspondant à l'économie à réaliser. « Dans certains services, des personnes n'osent pas prendre un congé parental pour ne pas alourdir la charge de travail de leurs collègues, poursuit le porte-parole.

La communication visait donc à leur retirer cette pression. » 40 % du personnel aurait manifesté son intérêt pour la mesure, selon Jan Eyckmans.

Une lecture que ne partagent pas les organisations syndicales. « Ce faisant, on met la pression sur le personnel, on le culpabilise et on fait peser sur lui des économies aveugles en l'invitant à économiser sur son salaire afin de pouvoir payer tout le monde jusqu'à la fin de l'année, tempête Silvana Bossio, permanente CSC Services publics. C'est inacceptable. »

Les syndicats auraient pourtant été associés à la réflexion, explique-t-on au SPF. « Le sujet a juste été évoqué lors d'une réunion mais présenté comme une option parmi d'autres, répond la permanente. Mais on ne nous a pas demandé notre avis et nous n'avons pas été associés à la réflexion. » Après intervention de la ministre de la Santé, la communication a été « gelée ». Une réunion est prévue ce vendredi matin avec les syndicats. Et dont la CSC ignorait tout, jeudi en fin d'après-midi. ■

PASCAL LORENT